

A.V.P.

SARL à associé unique au capital de 30 000 euros
SIREN 501 372 742

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX SUCCESSIFS

Établie dans le cadre du transfert du siège social hors du ressort du tribunal de commerce, avec effet au 10 août 2026.

Je soussigné, Monsieur Jean-Marc PERCOT, agissant en qualité de gérant de la société A.V.P., certifie que les sièges sociaux successifs de la société, depuis son immatriculation, sont les suivants :

N°	Adresse du siège social	Référence / date connue
1	17 rue des Anciens Combattants 66680 CANOHÈS	Création de l'entreprise
2	15 avenue Alfred Sauvy 66600 RIVESALTES	activité à cette adresse à compter du 13 avril 2017.
3	11 rue Gustave Eiffel 66350 TOULOUGES	activité à cette adresse à compter du 1er février 2018.
4	Lieudit Les Falguières 46230 FONTANES	Siège transféré dans le ressort du RCS de Cahors avec effet au 26 janvier 2024.
5	8 Quai des Marines de Port Canet 66140 CANET-EN-ROUSSILLON	Nouveau siège social à compter du 10 août 2026.

La présente liste est établie au vu des extraits Kbis et documents officiels disponibles. Lorsque la date exacte de décision d'un transfert antérieur n'est pas établie par les pièces produites, seule la date certaine figurant sur l'extrait concerné est mentionnée.

Fait à Canet-en-Roussillon, le 25 août 2026.

Le Gérant
Jean-Marc PERCOT

Signature :

